

inventé Deburau, l'illustre mime du théâtre des Funambules. C'est une sorte de biographie, car l'auteur raconte la vie du paillard d'après les confidences de Deburau d'abord, et ensuite avec toutes les ressources d'une vive imagination. Le livre exalta le Fierrot, et l'un aidant l'autre, tous deux eurent un grand succès.

**DEBURE** (Guillaume-François), libraire et bibliographe, né à Paris en 1731, mort en 1782. Il a laissé une *Bibliographie instructive ou Traité de la connaissance des livres rares et singuliers* (1763-1768, 7 vol. in-8°), qui mérita de grands éloges; un *Catologue des livres du cabinet de M. L.-J. Gaignan* (1769, 3 vol. in-8°), pour faire suite à l'ouvrage précédent; son *Museum typographicum*, etc. (1755, in-12), publié sous le nom de Rebude et tiré à 12 exemplaires, est une rareté et, par conséquent, une curiosité précieuse pour les bibliophiles.

**DEBURE** (Guillaume), libraire, cousin du précédent, né à Paris en 1734, mort en 1820. Il joignit à son magasin ceux de Guillaume-François Debure et de Debure-Saint-Fauxbin, fut à la tête de la librairie la plus considérable de France, devint libraire en titre de l'Académie des inscriptions, et, pendant la Révolution, fut membre de la commission des monuments. On lui doit aussi d'excellents catalogues, au nombre de 43, entre autres ceux du duc de La Vallière, de Lomdaine de Brienne, de Morville de Saint-Auger, etc.

**DEBURE-SAINTE-FAUXBIN** (Jean-François), frère de Guillaume-François Debure, né à Paris en 1741, mort en 1825. Il abandonna la profession de libraire pour vivre dans la retraite et se livrer à l'étude des lettres anciennes. On a de lui des *Notes sur le Nouveau manuel d'Épictète* (1784, 2 vol.) et de *Daphnis et Chloé* de Longus (1787); une bonne édition des *Consolations* de Boèce (1783), etc.

**DÉBUSCABLE** adj. (dé-bu-ska-ble — rad. débusquer). Qui peut être débusqué; *Ememi débuscable*.

**DÉBUSQUÉ**, ÉE (dé-bu-ské) part. passé du v. *débusquer*; *Ememi débusqué*, *Troupes débusquées*, *Alerte! alerte! monsieur...* — *Qu'est-ce donc? — Nous sommes débusqués, l'oncle nous suit à la piste.* (Scribe.)

**DÉBUSQUEMENT** s. m. (dé-bu-ske-man — rad. débusquer). Action de débusquer; résultat de cette action: *Les Prémonstrats s'élançant dix fois vers Saint-Martin avant d'opérer le débusquement de la division autrichienne.* (Aug. Humbert.)

**DÉBUSQUER** v. a. ou tr. (dé-bu-ské — Pour trouver l'étymologie de ce mot, ainsi que celle d'*embusquer*, *embuscade*, et autres dérivés analogues, v. l'article bouc. Chasser d'un poste avantageux: *Les ennemis s'étaient postés sur une hauteur; nous les en débusquâmes à coups de canon.* (Acad.)

— Par ext. Arracher à une situation, à une condition avantageuse; supplanter: *Il était entré dans le ministère, mais on l'en débusqua. Il était le favori du prince, un nouveau favori le débusqua. Chastigny, à qui le cardinal avait reproché qu'il ne s'attachait pas comme Servien à son emploi, ne cherchait que l'occasion de le débusquer.* (Tall. des Réaux.)

— Fig. Chasser, déloger: *Débusquer-t-on la vanité d'une position, elle s'installe dans une autre.* (Balz.)

— Vénér. Faire sortir du bois, du terrier ou du gîte: *Débusquer le cerf. Débusquer un lièvre.*

Vous pouvez expliquer par quel art assasin Vous avez débusqué ce timide lapin.

— v. n. ou intr. Passer d'un endroit dans un autre: *Comme le vent était favorable pour débusquer dans la mer Egée, nous traversons une vraie fosse de navires.* (Th. Gaut.)

— Vénér. Quitter le bois, son gîte, son terrier: *Le loup a débusqué.*

— Techn. Diminuer ou supprimer le buscage de: *Débusquer une jupe.*

**DÉBUT** s. m. (dé-bu — du préf. dé, marquant le point de départ, et de but). Premier coup, à certains jeux, comme au billard, à la boule, au mail, etc.: *Faire un beau début.* (Acad.)

— Par ext. Commencement d'une chose: *Au début de la maladie. Ce début est maladeur.* (Acad.) *Le début d'un discours doit être simple et modeste, pour concilier à l'orateur la bienveillance de l'auditoire.* (L'abbé Maury.)

Que le début soit simple et n'ait rien d'affecté.

— Entrée dans une carrière: *Faire son début dans le monde. Cet avocat n'a pas réalisé les espérances que son début avait fait concevoir.* (Acad.) *Ses débuts littéraires annonçaient une âme ardente et passionnée, que l'amour et l'enthousiasme pouvaient mener loin.* (Ch. Nod.) *Malherbe professa un grand mépris pour les hommes en général. Un jour, après avoir fait le récit de la mort d'Abel, il fit cette réflexion misanthropique: « Ils n'étaient encore que trois ou quatre au monde, et l'un d'eux va tuer son frère: voilà un beau début! »*

— Quel son début doit trembler une amante! Quel embarras suit le ton de son cœur!... Qui donc prit en soi son début littéraire? Personne. C. DELAVIGNE.

1<sup>er</sup> Premier ouvrage: *La Thébaïde a été le début de Racine.* (Édipe est le début tragique de Voltaire. Hernani a été le début de V. Hugo au théâtre. La manière sombre a été le début de tous les paysagistes allemands.) (Baillif.)

Théâtre. Premiers essais d'un acteur engagé par l'administration d'un théâtre, et jouant devant le public pour être agréé ou rejeté par lui: *Un rôle de début. Premier, second début. Il a obtenu un ordre de début. Faire son début, ses débuts.* *Sous l'ancien régime, le début de Mlle Hucart fut un événement.* (Ourry.)

Il a fait à Paris un début malheureux.\* C. DELAVIGNE.

— Antonymes. Clôture, conclusion, sommation, dénouement, fin, retraite, terme.

**Début à l'Opéra** (us), roman par M. Ernest Feydeau, auquel il faut joindre: *Monsieur de Saint-Bertrand* et *le Mari de la danseuse*, deux autres romans qui font suite au premier, avec lequel ils forment une sorte de trilogie. Cette étude réaliste commence par une préface très-spirituelle en réponse aux attaques d'immoralité lancées de toutes parts contre l'auteur de *Ranuy*. L'écrivain, soutient M. Feydeau, doit être uniquement jugé, comme le statuaire, au point de vue de l'exécution, de l'art, et non à celui de la décence et de la morale. Le goût de l'époque est à l'exactitude: il faut s'y conformer, peindre les mœurs telles qu'elles s'offrent à nos yeux, représenter le mal et le bien mêlés, comme ils le sont dans la réalité. C'est même un grand service à rendre à la société, car ceux qui la jugent d'après cette morale en action fictive, introduisent dans le monde réel des idées fausses pour l'avenir de cruels illusions. Au moment de toutes pièces le combat, qui va s'élever dans l'arène du monde, le former pour la lutte, le prémurer contre les surprises, voilà le devoir de l'écrivain. Aussi la seule littérature possible et utile, d'après M. Feydeau, est celle de l'école réaliste, celle qui peint la réalité et l'humanité telles qu'elle les voit. Il en tient pour l'éducation spatiate. Cette thèse est soutenue avec habileté, talent et esprit, et l'ouvrage vient à son apogée; malheureusement, c'est elle qui est la justification de *Monsieur de Saint-Bertrand*, et non point le livre qui prouve en faveur de la doctrine. La moralité prêchée à la façon du premier des réalistes, Réal de la Bretonne, ne saurait jamais obtenir droit de cité en France. M. Feydeau ne parviendrait jamais à en exiler le respect des convenances. Le *Début à l'Opéra*, qui commence la série de ces trois romans, ou plutôt de ce roman en trois volumes, est l'histoire d'une reine de la chorégraphie. Au moment où l'imprésario qui l'a formée, qui a pourvu aux frais nécessaires par l'apprentissage de la danse, espère recueillir le fruit de sa patience et de ses efforts, elle lui échappe et va se jeter dans les bras d'un galant chevalier, le vicomte de Saint-Bertrand, qui l'initie bientôt à tous les mystères d'une vie de plaisirs et de débauche. Dans *Monsieur de Saint-Bertrand*, le lecteur est transporté à Bado au milieu du luxe insolent, des jeux effrénés, des faciles traitements, elle vient à succomber, il traîne son sort que peut traverser une passion de comédienne. Puis on découvre que le noble amant de la danseuse n'est, sous un brillant vernis, qu'un misérable, qui n'a de nom honnête en aucune langue. Il mène un train de prince, et c'est la honte de ses maîtresses, qui fournit à ses dépenses. Devenu l'amant de la comtesse de Wanda, noble polonaise qui lui confie le secret d'une conspiration contre la Russie, il vend les conjurés pour de l'or et se fait chasser honnêtement de la cour de France. Enfin le *Mari de la danseuse* nous montre le même Saint-Bertrand marié à Barberine. L'amour de celle-ci pour ce chevalier d'aventures a été la faute de sa vie; son mariage avec lui en est la folle et l'expiation. Ce proxénète du grand monde, qui, un jour, ne craint pas de descendre au rang de *bravo* en assassinant un homme dont la vie lui est payée 100,000 francs, vend sa femme, exploite son talent, et lorsque enfin, à force de mauvais traitements, elle vient à succomber, il traîne encore de son cadavre en l'exposant comme une curiosité publique. Mais l'heure de la punition ne tarde pas à sonner. Saint-Bertrand, de chute en chute, tombe dans la misère; puis il passe en Californie, où, après avoir essayé de quelques viles industries, il termine sur le gibet sa honteuse existence.

Le but véritable de ces trois romans est d'initier le public aux mystères des coulisses de l'Opéra et aux mille détails intimes de la vie d'une reine de la chorégraphie. L'auteur, observateur habile des goûts du plus grand nombre de lecteurs, a merveilleusement compris tout le parti qu'il pouvait tirer de ses connaissances approfondies de la gent théâtrale, et on ne peut nier qu'il s'est réussi à produire le tableau le plus saisissant des comédies, drames et vaudevilles qui, à l'insu du spectateur, se jouent quotidiennement sur la scène, dans le foyer et dans les loges des artistes, avant le lever du rideau. Les passions grandes et petites, les calculs, les intrigues, les rivalités, les jalousies de toute sorte qui agitent ce monde étrange, tout cela est observé au microscope et peint sur le vif. Le caractère de Barberine est bien étudié et supérieurement rendu; celui de Saint-Bertrand, malgré ses turpitudes, offre un puissant intérêt. C'est

qu'il n'est pas dans la nature qu'un homme puisse se conduire en misérable sans que le remords lui fasse cruellement expier ses torts, sans que l'honnêteté native se révolte instinctivement. Lorsqu'une honte nouvelle vient le frapper à la face, il sent son abaissement, il forme le projet de se relever; mais, entraîné par les conséquences inexorables de sa conduite, il s'enfoncé chaque fois plus profondément dans la boue. En vain il lutte, car il n'a pas vendu les Polonais sans combats intérieurs; il succombe jusqu'au moment où, dégradé complètement, il étalera cyniquement son impudicité dans laquelle il semblera même prendre plaisir à se draper.

Le livre est écrit avec vigueur, le style est coloré. Comme exécution, comme art, en admettant la théorie de M. Feydeau, c'est une œuvre réussie. On y remarque un tableau plein d'énergie des infamies exercées par les Russes contre les héroïques soldats de l'indépendance polonaise. Au point de vue de la morale, la question est bien différente. Le rôle de Saint-Bertrand présente même un grand danger. Ce misérable, qui ne peut se réhabiliter, poursuivi par sa première faute, n'offre-t-il pas une excuse à ceux qui refusent d'écouter la voix du repentir, seul capable de régénérer l'âme?

— Pam. Homme sans expérience, novice. — Encycl. Théâtre. Le décret de Moscou du 15 octobre 1812 porte que le surintendant des spectacles impériaux donnera seul les ordres de début sur la scène du Théâtre-Français; que les débutants n'auront pas lieu du 1<sup>er</sup> novembre jusqu'au 15 avril. C'est ordres, y est-il dit, seront présentés au comité, qui sera tenu de les enregistrer et de mettre au premier répertoire les trois pièces que les débutants demanderont. Le surintendant pourra appeler pour débiter les élèves de notre Conservatoire, ceux de maîtres particuliers, ou les acteurs des autres théâtres, auquel cas leurs engagements seront suspendus et rompus, s'ils sont admis à l'essai. Les acteurs et actrices qui auront des rôles dans ces pièces ne pourront refuser de les jouer, sous peine de 150 francs d'amende. On sera obligé indistinctement à une répétition entière pour chaque pièce où les débutants devront jouer, sous peine de 25 francs d'amende pour chaque absent. Le comité proposera ensuite d'autres rôles à jouer par le débutant, et le surintendant en déterminera trois que le débutant sera tenu de jouer, après des répétitions particulières et une répétition générale. Les débutants qui auront eu des succès et annoncé des talents seront reçus à l'essai au moins pour un an, et ensuite comme sociétaires par le surintendant, selon qu'il le jugera convenable. L'ordonnance royale du 14 décembre 1816 et une autre ordonnance de 1822 reproduisent à l'imperceptibles détails près, ces dispositions du décret de Moscou. Sous l'ancienne monarchie, la Comédie-Française pouvait prendre pièces et acteurs où bon lui semblait. Elle se recrutait surtout, pour les débutants, dans les théâtres de province. Dès qu'un artiste s'était distingué d'une façon particulière sur une de ces scènes, un ordre de début l'appelait à Paris, soit au Théâtre-Français, soit au Théâtre-Italien, soit à l'Opéra. Ces ordres de début étaient expédiés par les gentilshommes de la chambre, arbitres souvent en ces matières. L'usage était que ces débutants parussent d'abord sur le théâtre de Versailles, et, en ce qui concerne l'Opéra, on faisait paraître les débutants dans les loges avant de les lancer à travers les cinq actes d'un ouvrage entier. Il en était ainsi du temps de Lulli, de Campra, de Moutet.

Une autre coutume s'établit vers 1730. Le débutant ne paraissait plus sur le théâtre pour faire connaître sa personne, sa voix et ses talents; on eût soin de crêper ses cheveux, de le poudrer à frimas; coiffé d'un tricorne de satin bleu, chargé de rubans, vêtu d'un habit de chambre, tenant à la main sa houlette dorée, le nouveau Tircis dut arriver au milieu des musiciens, des choristes du concert spirituel, se camper devant un pupitre et chanter *Esurget Deus, pie Jesu, virgam virtutis tuæ*, ou bien le fameux *Amen* de Lalande. C'est aux concerts spirituels, donnés dans la salle des Suisses, aujourd'hui des Maréchaux, au palais des Tuilleries, pendant la quinzaine de Pâques, temps de repos pour les spectacles, que les débutants des acteurs chantants avaient lieu. Jélyotte, La Tour, Pillon, Muguet, Legros et beaucoup d'autres ténors, après avoir satisfait à cet usage au gré des intendants de la musique du roi et du public, furent engagés pour représenter les *princes et les bergers*, extrémités sociales que les registres de l'Opéra, selon la remarque de Castil-Blaze, renfermaient curieusement dans la même accolade. Les lois les plus sévères enigmatisent toute simple. Quelques jours avant son mariage, le jeune homme, qui n'avait pas essayé le feu d'un volé, et, sans bien s'en rendre compte, était le signalement de ce voleur qu'il avait donné, et c'est ce voleur qu'il avait retrouvé sur le banc des accusés. Craignant d'être puni comme assassin, le malheureux s'était bien gardé de contredire celui qui l'accusait. Tout se terminait donc pour le mieux; mais le débutant dans la magistrature avait passé par des épreuves qui font blanchir les cheveux en un mois.

Le style de cet ouvrage est clair, élégant, même, la baguette d'or à la main, pour user par les augustes fonctions du sacerdoce, en récitant des oraisons, des litanies, des psaumes au concert spirituel, pour se préparer aux scènes brillantes et passionnées du drame lyrique.

À Paris, où le public est débouaillé et

duit, quand le jeune homme, relevant la tête: « Monsieur le conseiller, dit-il, votre récit m'a vivement intéressé et me profitera, j'espère... Mais comment vous y prîtes-vous pour arriver jusqu'au balcon de la présidence? »

**Début dans la vie** (us), roman par H. de Balzac. V. SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE.

**DÉBUTANT** (dé-bu-tan) part. prés. du v. *Débouter*: *Il est peut-être impossible de faire bien un débutant.* (Grimm.)

**DÉBUTANT ANTE S.** (dé-bu-tan, an-te — rad. débouter). Celui, celle qui débute. Se dit surtout de ceux qui subissent au théâtre l'épreuve du début: *Le DÉBUTANT et le DÉBUTANTE ont été fort applaudis.* (Acad.) *Dans le monde, comme au théâtre, on applaudit les DÉBUTANTS par jalousie contre les premiers succès.* (A. d'Houliet.) *Le trouble, l'embarras inséparables d'un début ne peuvent que nuire au DÉBUTANT; ils intéressent dans la jolie DÉBUTANTE.* (Ourry.)

— Pam. Homme sans expérience, novice. — Encycl. Théâtre. Le décret de Moscou du 15 octobre 1812 porte que le surintendant des spectacles impériaux donnera seul les ordres de début sur la scène du Théâtre-Français; que les débutants n'auront pas lieu du 1<sup>er</sup> novembre jusqu'au 15 avril. C'est ordres, y est-il dit, seront présentés au comité, qui sera tenu de les enregistrer et de mettre au premier répertoire les trois pièces que les débutants demanderont. Le surintendant pourra appeler pour débiter les élèves de notre Conservatoire, ceux de maîtres particuliers, ou les acteurs des autres théâtres, auquel cas leurs engagements seront suspendus et rompus, s'ils sont admis à l'essai. Les acteurs et actrices qui auront des rôles dans ces pièces ne pourront refuser de les jouer, sous peine de 150 francs d'amende. On sera obligé indistinctement à une répétition entière pour chaque pièce où les débutants devront jouer, sous peine de 25 francs d'amende pour chaque absent. Le comité proposera ensuite d'autres rôles à jouer par le débutant, et le surintendant en déterminera trois que le débutant sera tenu de jouer, après des répétitions particulières et une répétition générale. Les débutants qui auront eu des succès et annoncé des talents seront reçus à l'essai au moins pour un an, et ensuite comme sociétaires par le surintendant, selon qu'il le jugera convenable. L'ordonnance royale du 14 décembre 1816 et une autre ordonnance de 1822 reproduisent à l'imperceptibles détails près, ces dispositions du décret de Moscou. Sous l'ancienne monarchie, la Comédie-Française pouvait prendre pièces et acteurs où bon lui semblait. Elle se recrutait surtout, pour les débutants, dans les théâtres de province. Dès qu'un artiste s'était distingué d'une façon particulière sur une de ces scènes, un ordre de début l'appelait à Paris, soit au Théâtre-Français, soit au Théâtre-Italien, soit à l'Opéra. Ces ordres de début étaient expédiés par les gentilshommes de la chambre, arbitres souvent en ces matières. L'usage était que ces débutants parussent d'abord sur le théâtre de Versailles, et, en ce qui concerne l'Opéra, on faisait paraître les débutants dans les loges avant de les lancer à travers les cinq actes d'un ouvrage entier. Il en était ainsi du temps de Lulli, de Campra, de Moutet.

Une autre coutume s'établit vers 1730. Le débutant ne paraissait plus sur le théâtre pour faire connaître sa personne, sa voix et ses talents; on eût soin de crêper ses cheveux, de le poudrer à frimas; coiffé d'un tricorne de satin bleu, chargé de rubans, vêtu d'un habit de chambre, tenant à la main sa houlette dorée, le nouveau Tircis dut arriver au milieu des musiciens, des choristes du concert spirituel, se camper devant un pupitre et chanter *Esurget Deus, pie Jesu, virgam virtutis tuæ*, ou bien le fameux *Amen* de Lalande. C'est aux concerts spirituels, donnés dans la salle des Suisses, aujourd'hui des Maréchaux, au palais des Tuilleries, pendant la quinzaine de Pâques, temps de repos pour les spectacles, que les débutants des acteurs chantants avaient lieu. Jélyotte, La Tour, Pillon, Muguet, Legros et beaucoup d'autres ténors, après avoir satisfait à cet usage au gré des intendants de la musique du roi et du public, furent engagés pour représenter les *princes et les bergers*, extrémités sociales que les registres de l'Opéra, selon la remarque de Castil-Blaze, renfermaient curieusement dans la même accolade. Les lois les plus sévères enigmatisent toute simple. Quelques jours avant son mariage, le jeune homme, qui n'avait pas essayé le feu d'un volé, et, sans bien s'en rendre compte, était le signalement de ce voleur qu'il avait donné, et c'est ce voleur qu'il avait retrouvé sur le banc des accusés. Craignant d'être puni comme assassin, le malheureux s'était bien gardé de contredire celui qui l'accusait. Tout se terminait donc pour le mieux; mais le débutant dans la magistrature avait passé par des épreuves qui font blanchir les cheveux en un mois.

Le style de cet ouvrage est clair, élégant, même, la baguette d'or à la main, pour user par les augustes fonctions du sacerdoce, en récitant des oraisons, des litanies, des psaumes au concert spirituel, pour se préparer aux scènes brillantes et passionnées du drame lyrique.

À Paris, où le public est débouaillé et

bien élevé, les débutants sont maintenant une simple formalité, importante à coup sûr pour l'artiste, mais dont les résultats ne présentent jamais pour lui un caractère désagréable; s'il est faible ou mauvais, le public l'accueille froidement, mais sans manifester autrement son mécontentement, sachant bien que sa réserve suffira pour tenir la direction en garde et l'empêcher, même si elle engage le débutant, de lui confier des rôles trop importants, ce qui pourrait, en éloignant les spectateurs, faire tort aux ouvrages représentés. En province, au contraire, où le public est taquin, hargneux, souvent injuste, et où les débutants d'une troupe se font en masse, cette formalité acquiert toute l'importance d'un événement et amène souvent des scandales, parfois même des troubles. Les spectateurs de nos villes de départements sont loin d'être aussi accommodants et aussi polis que ceux de la capitale: ils ne se contentent point d'accueillir sans enthousiasme le débutant qui leur déplaît; ils se livrent à des manifestations souvent déplacées, ne lui épargnent ni les injures ni les humiliations, et joignent parfois, même à l'égard des femmes, la lâcheté à l'ironie. Le public de la province est sans pitié pour les artistes qui n'obtiennent pas ses suffrages, et le physiologue d'une salle de spectacle, un jour de débuts, est l'une des choses les plus singulières que l'on puisse voir, si ce n'est au théâtre, au sujet d'un artiste, la salle se divise en deux camps, dont l'un se compose d'approbateurs enthousiastes et l'autre d'improbateurs forcés; parfois aussi, tout un auditoire se rend malade.

— Par ext. Commencer: *Il DÉBUTA par des insectives. Le poème de Lucrèce DÉBUTA par une invocation à Venus.* (Acad.) *L'esprit de l'homme DÉBUTA par la religion, par la foi.* (Gérusez.) *Tout traité d'hygiène devrait DÉBUTER par un appel chaleureux à l'assistance.* (Balz.) *La cosmogonie des Phéniciens DÉBUTA par la chaosa.* (Lamenn.) *L'intelligence ne DÉBUTE pas par l'abstraction.* (V. Cousin.) *La méthode de Malebranche veut qu'on DÉBUTE par la foi et qu'on finisse par l'intelligence.* (Vacherot.) *L'art DÉBUTA par l'architecture, base et cadre des autres arts qui les porte et les abrite tous à la fois.* (E. Pelletan.)

Dans le crime une fois il suffit qu'on débute; Une chute toujours attire une autre chute.

Il Faire ses premiers pas dans une carrière: *DÉBUTER dans la carrière des lettres. Christophe faisait en ce moment ses études pour DÉBUTER au barreau, ce premier degré de la magistrature.* (Balz.) Il Faire sa première apparition, sa première entrée: *DÉBUTER dans la cour.* (Acad.) *On n'obtient jamais de considération dans le monde, si l'on n'y DÉBUTE par acquiescence de l'estime.* (Mme de Puiseux.) *Un jeune homme qui DÉBUTE à vingt et un ans avec 18,000 francs de rente est un garçon ruiné.* (Balz.) *l'enfant du pauvre DÉBUTE dans la vie par la crèche.* (E. Texier.)

Vous allez débiter sur la scène du monde; Chaque rôle y demande une étude profonde.

Il Faire paraître son premier ouvrage: *Virgile DÉBUTA comme les autres poètes.* (Boissonnade.) *A quarante ans passés, Raynouard allait DÉBUTER avec le feu d'un jeune homme et avec la solidité d'un vétéran.* (Ste-Beuve.)

— Théâtre. Faire ses débuts: *Un comédien qui DÉBUTE. Mlle Mars DÉBUTA à la Comédie-Française au commencement de 1772.* (Scribe.) *Quand doit DÉBUTER cette rivalité?* (Scribe.)

— Vous débutez; dans ce pas hasardeux. Avez-vous pour soutien un journaliste ou deux? C. DELAVIGNE.

— v. a. ou tr. Jeux. Eloigner du but: *DÉBUTER une boule.*

Se débiter v. pr. Etre éloigné, chassé du but: *sa boule ne se DÉBUTE pas facilement.*

**DÉCA** (dé-ka — gr. deka, dix). Préfixe qui indique le nombre dix, la multiplication par dix, particulièrement dans les noms des nouvelles mesures.

**DÉCA** prép. (dé-sa — de et ça). De ce côté-ci, par opposition à *dé-là*, de ce côté-là: *Déca et delà la rivière, les habitades et le langage différent beaucoup.* (Acad.)

— Loc. adv. De *déca*, par *déca*, en *déca*. En ayant d'un objet ou d'un point déterminé: *Restez de *déca*. Venez par *déca*, en allant. Tournez-vous en *déca*. Quelle différence y a-t-il entre les Gascons et les Normands? Les Gascons vont toujours au *déca* de la vérité, et les Normands au *déca* de la vérité.* (Voltaire.) *Alors, tout ce qui est en *déca* disparaît pour jamais.* (J.-J. Rousseau.) *Quand la science veut aller au *déca* des conditions de la nature humaine, elle retombe bientôt en *déca*.* (C. de Rémusat.)

— *Déca* et *de* ou *Déca*, *déca*. D'un côté et de l'autre: *La navette du tisserand va *déca* et *déca*.* (Acad.) *De côté et d'autre: Aller *déca* et *déca*, sans savoir que devenir.* (Acad.) *On a pris six filles à Chelles pour être abbesses *déca* et *déca*.* (Mme de Sév.) *Il Fig. D'un objet à un autre: *L'esprit se plat à voltiger *déca* et *déca* sur les fleurs, comme les abeilles.* (D'Ablanc.) *Jambe *déca*, jambe *déca*. Une jambe d'un côté, une jambe de l'autre; à califourchon.**

— Loc. prép. En *déca* de. De ce côté-ci de: *En *déca* de la rivière.* Depuis 1830, on a malheureusement bâti plusieurs maisons en *déca* du pont. (Balz.) *Il Fig. En dehors de, pas jusqu'à: *Accountez votre fille à se rejouer en *déca* du péché.* (Fén.) *Nous ne devons aller ni au *déca* ni en *déca* de la vérité.* (Voltaire.) *Allons toujours au *déca* des devoirs tracés et restons toujours en *déca* des plaisirs permis.* (L.-J. Larclier.)*

**DÉCACHOCHE**, ÉE (dé-ka-bo-ché) part. prés. du v. *Décacher*. Désabûé, décu: *Malheureux Bertinot, le voilà encore une fois bien DÉCACHOCHE de ses prétentions.* (J. Janin.)

**DÉCACHOCHE** v. a. ou tr. (dé-ka-bo-ché — du préf. dé, et de *cabocher*). Fop. Désabuser; détacher de son opinion, de sa pensée, de ses illusions: *DÉCACHOCHE quelqu'un de ses préjugés.*

**DÉCABRACHIDE** adj. (dé-ka-brachi-de — du préf. dé, et du gr. *brachion*, bras). Zool. Qui a dix bras: *Le bryozoaire *Décabrache*.*

— s. m. pl. Moll. Famille de mollusques céphalopodes, comprenant les genres dont les individus ont la tête entourée de dix tentacules en forme de bras, comme les seiches, les calmars, etc. Il On dit aussi DÉCABRACHIDÉ, DÉCAGERE, DÉCAPODE.

— Jeux. Eloigné, séparé du but: *Une boule DÉCACHÉE.*

**DÉBUTER** v. n. ou intr. (dé-bu-té — rad. débute). Jouer le premier coup au mail, à la boule, au billard ou à tout autre jeu: *Il a DÉBUTÉ par deux coups.* (Acad.)

— Par ext. Commencer: *Il DÉBUTA par des insectives. Le poème de Lucrèce DÉBUTA par une invocation à Venus.* (Acad.) *L'esprit de l'homme DÉBUTA par la religion, par la foi.* (Gérusez.) *Tout traité d'hygiène devrait DÉBUTER par un appel chaleureux à l'assistance.* (Balz.) *La cosmogonie des Phéniciens DÉBUTA par la chaosa.* (Lamenn.) *L'intelligence ne DÉBUTE pas par l'abstraction.* (V. Cousin.) *La méthode de Malebranche veut qu'on DÉBUTE par la foi et qu'on finisse par l'intelligence.* (Vacherot.) *L'art DÉBUTA par l'architecture, base et cadre des autres arts qui les porte et les abrite tous à la fois.* (E. Pelletan.)

Dans le crime une fois il suffit qu'on débute; Une chute toujours attire une autre chute.

Il Faire ses premiers pas dans une carrière: *DÉBUTER dans la carrière des lettres. Christophe faisait en ce moment ses études pour DÉBUTER au barreau, ce premier degré de la magistrature.* (Balz.) Il Faire sa première apparition, sa première entrée: *DÉBUTER dans la cour.* (Acad.) *On n'obtient jamais de considération dans le monde, si l'on n'y DÉBUTE par acquiescence de l'estime.* (Mme de Puiseux.) *Un jeune homme qui DÉBUTE à vingt et un ans avec 18,000 francs de rente est un garçon ruiné.* (Balz.) *l'enfant du pauvre DÉBUTE dans la vie par la crèche.* (E. Texier.)

Vous allez débiter sur la scène du monde; Chaque rôle y demande une étude profonde.

Il Faire paraître son premier ouvrage: *Virgile DÉBUTA comme les autres poètes.* (Boissonnade.) *A quarante ans passés, Raynouard allait DÉBUTER avec le feu d'un jeune homme et avec la solidité d'un vétéran.* (Ste-Beuve.)

— Théâtre. Faire ses débuts: *Un comédien qui DÉBUTE. Mlle Mars DÉBUTA à la Comédie-Française au commencement de 1772.* (Scribe.) *Quand doit DÉBUTER cette rivalité?* (Scribe.)

— Vous débutez; dans ce pas hasardeux. Avez-vous pour soutien un journaliste ou deux? C. DELAVIGNE.

— v. a. ou tr. Jeux. Eloigner du but: *DÉBUTER une boule.*

Se débiter v. pr. Etre éloigné, chassé du but: *sa boule ne se DÉBUTE pas facilement.*

**DÉCA** (dé-ka — gr. deka, dix). Préfixe qui indique le nombre dix, la multiplication par dix, particulièrement dans les noms des nouvelles mesures.

**DÉCA** prép. (dé-sa — de et ça). De ce côté-ci, par opposition à *dé-là*, de ce côté-là: *Déca et delà la rivière, les habitades et le langage différent beaucoup.* (Acad.)

— Loc. adv. De *déca*, par *déca*, en *déca*. En ayant d'un objet ou d'un point déterminé: *Restez de *déca*. Venez par *déca*, en allant. Tournez-vous en *déca*. Quelle différence y a-t-il entre les Gascons et les Normands? Les Gascons vont toujours au *déca* de la vérité, et les Normands au *déca* de la vérité.* (Voltaire.) *Alors, tout ce qui est en *déca* disparaît pour jamais.* (J.-J. Rousseau.) *Quand la science veut aller au *déca* des conditions de la nature humaine, elle retombe bientôt en *déca*.* (C. de Rémusat.)

— *Déca* et *de* ou *Déca*, *déca*. D'un côté et de l'autre: *La navette du tisserand va *déca* et *déca*.* (Acad.) *De côté et d'autre: Aller *déca* et *déca*, sans savoir que devenir.* (Acad.) *On a pris six filles à Chelles pour être abbesses *déca* et *déca*.* (Mme de Sév.) *Il Fig. D'un objet à un autre: *L'esprit se plat à voltiger *déca* et *déca* sur les fleurs, comme les abeilles.* (D'Ablanc.) *Jambe *déca*, jambe *déca*. Une jambe d'un côté, une jambe de l'autre; à califourchon.**

— Loc. prép. En *déca* de. De ce côté-ci de: *En *déca* de la rivière.* Depuis 1830, on a malheureusement bâti plusieurs maisons en *déca* du pont. (Balz.) *Il Fig. En dehors de, pas jusqu'à: *Accountez votre fille à se rejouer en *déca* du péché.* (Fén.) *Nous ne devons aller ni au *déca* ni en *déca* de la vérité.* (Voltaire.) *Allons toujours au *déca* des devoirs tracés et restons toujours en *déca* des plaisirs permis.* (L.-J. Larclier.)*

**DÉCACHOCHE**

